

MONESTIÉS



INFORMATIONS MUNICIPALES

ANNÉE 2017

BULLETIN N° 53



Carmausin
Ségala

La commune de Monestiés est l'une des 33 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala.

ALMAYRAC. BLAYE-LES-MINES. CAGNAC-LES-MINES. CARMAUX. COMBEFA. CRESPIN. JOUQUEVIEL. LABASTIDE-GABAUSSE.
LAPARROUQUIAL. LE GARRIC. LE SÉGUR. MAILHOC. MILHAVET. MIRANDOL-BOURGNOUNAC. MONESTIÉS. MONTAURIOL.
MONTIRAT. MOULARÈS. PAMPOLONNE. ROSIÈRES. SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX. SAINT-CHRISTOPHE. SAINT-JEAN-DE-MARCEL.
SAINTE-CROIX. SAINTE-GEMME. SALLES. TAÏX. TANUS. TRÉBAN. TRÉVIEN. VALDÉRIÈS. VILLENEUVE-SUR-VÈRE. VIRAC

RECENSEMENT MILITAIRE (OU RECENSEMENT CITOYEN) : MODE D'EMPLOI

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.**

Pour cela, le (la) mineur(e) ou son représentant légal doit se présenter à la mairie de domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Une attestation de recensement sera alors délivrée. **Attention, elle doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.** En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

En cas d'absence de recensement dans les délais, il faut avant l'âge de 25 ans, régulariser par une déclaration la situation auprès de la mairie de domicile.

Après le recensement, la personne doit informer les autorités militaires de tout changement de situation.

LE PACS

L'enregistrement officiel des pactes civils de solidarité (PACS), jusqu'à présent effectué au greffe du tribunal d'instance, sera désormais assuré à compter du 1^{er} novembre 2017 par les officiers d'état civil des mairies de résidence des partenaires.

Le PACS est un contrat conclu par deux personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

Les futurs partenaires doivent être majeurs, juridiquement capables (majeurs sous tutelle ou curatelle sous certaines conditions), français ou étrangers. Ils ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Pour les personnes divorcées ou veuves, il conviendra de fournir le livret de famille de l'union dissoute ou à défaut, la copie intégrale de mariage portant mention du divorce ou de naissance du conjoint décédé.

Les personnes qui entendent conclure un PACS devront produire à l'officier d'état civil certains documents, rédiger une déclaration conjointe et une convention-type.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Déclaration conjointe de convention de PACS (Cerfa téléchargeable en ligne sur www.servicepublic.fr)
- Convention-type rédigée par les partenaires (Cerfa téléchargeable en ligne sur www.servicepublic.fr) ou devant un notaire
- Originaux de leur pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire)
- Copie intégrale de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois pour chacun des partenaires (6 mois pour les personnes de nationalité étrangère),

Pour tout renseignement complémentaire et prise de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 63 80 14 00.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 7 mars dernier, les demandes ou renouvellements des cartes nationales d'identité se font auprès des communes qui délivrent les passeports.

Au plus près, les habitants de Monestiés peuvent donc se rendre soit à la mairie de Carmaux soit à celle de Cordes, qui reçoivent sur rendez-vous.

Au préalable, il convient de passer à la mairie de Monestiés où leur sera donné le formulaire Cerfa et la liste des pièces nécessaires en fonction de leur situation.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous venez d'aménager sur Monestiés, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31/12/2017. Une permanence sera tenue en mairie le 30 décembre de 10h à 12h.

Pour cela, il vous faut remplir à la Mairie un formulaire d'inscription en présentant les pièces suivantes :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (soit un justificatif de moins de 3 mois dans la commune, soit un justificatif de résidence depuis plus de 6 mois dans la commune, soit un justificatif au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans).

Cette inscription vaut pour les scrutins à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

La radiation des listes de la commune sur lesquelles la personne était précédemment inscrite est demandée par l'INSEE au vu du formulaire d'inscription.

Dans certains cas, il est toutefois possible d'être inscrit et de voter la même année : jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection, personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier, militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier, demandeur devenu français après le 1^{er} janvier, recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.



Mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'année 2017 a été riche en consultations électorales. 2018 sauf événement majeur sera plus calme en la matière. Sans porter le moindre jugement sur le choix des électrices et électeurs, il convient de se féliciter de la participation de notre commune aux diverses élections de l'année : la mobilisation est toujours importante pour les enjeux politiques déterminants

Nous voici arrivés aux deux tiers de notre mandat dans un contexte économique toujours aussi complexe pour les collectivités territoriales. L'État poursuit la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement initiée depuis trois ans déjà. A cela viennent s'ajouter les charges transférées aux communes, la suppression annoncée de la taxe d'habitation sans connaître avec précision le montant ou pourcentage de la compensation de l'Etat ...

Moins d'argent, « cela veut dire aussi moins de services rendus à la population ». Dans ces conditions, nous ne pouvons que jouer prudence et sécurité, c'est pourquoi nous n'avons pas voulu accroître la pression fiscale et avons financé l'investissement sans faire appel à l'emprunt.

A la demande de la majorité des familles et des acteurs de la vie scolaire au mois de juin dernier, nous avons modifié les rythmes scolaires en revenant à la semaine de 4 jours, et ce, malgré le succès reconnu des NAP (Nouvelles activités périscolaires) très appréciées par les familles et les enfants pour leur qualité éducative.

En matière d'offre médicale, notre commune, malgré son anticipation en la matière avec la création en 2006 d'une maison de la santé, va être confrontée à court terme à la problématique d'une offre médicale suffisante devant répondre aux attentes de la population. Nous restons vigilants et essayons en concertation avec les partenaires médicaux locaux de trouver une issue favorable à ce remplacement.

Dans un souci de garantir la qualité et la diversité des services à la population, deux investissements importants vont être réalisés sur notre territoire :

- Le premier porté par le SIVOM de Monestiés est l'agrandissement de 19 lits en EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) de Plaisance. La capacité d'accueil sera donc portée à 97 lits à laquelle il convient d'ajouter 25 lits au Domaine. L'hébergement temporaire de Salles devrait avoir une autre vocation.

- Le deuxième projet est la construction en pied de barrage de la Roucarié d'une usine d'eau potable. Cet investissement est porté par la Régie d'eau potable du Pôle des eaux du Carmausin.

Ces deux investissements devraient être réalisés en 2019.

Le conseil municipal se joint à moi, pour vous présenter ainsi qu'à vos proches, ses vœux les plus sincères de bonne et heureuse année.

Denis MARTY



Maquette station

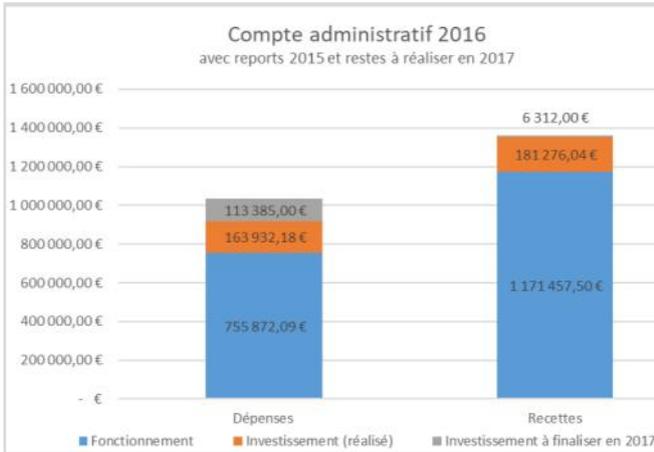


MAIRIE DE MONESTIÉS - 8 place de la Mairie 81 640 MONESTIÉS
05.63.80.14.00 ~ mairie-monesties@orange.fr

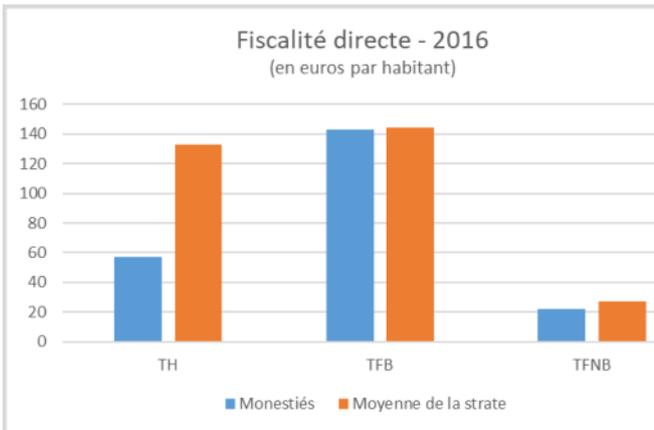
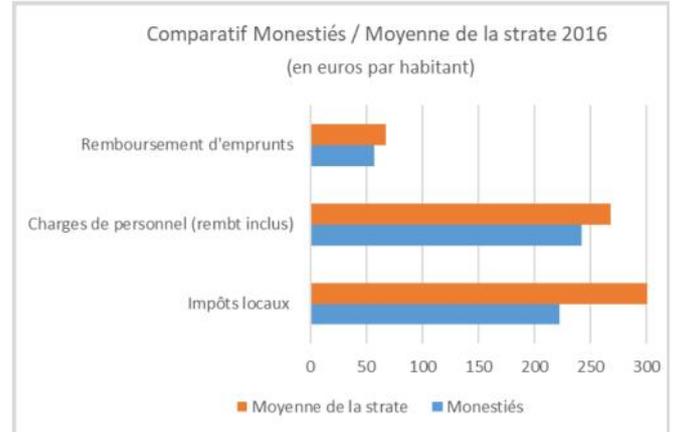
Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h.

BULLETIN MUNICIPAL DE MONESTIÉS.
Directeur de la Publication : Denis MARTY.
Rédaction : Conseil municipal.
Photos : Associations de Monestiés & Mairie.
Maquette-Composition : Nathalie CADARS,
Service communication 3CS.
Imprimerie : SIEP France Terssac.
Parution annuelle. Tirage 700 ex.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

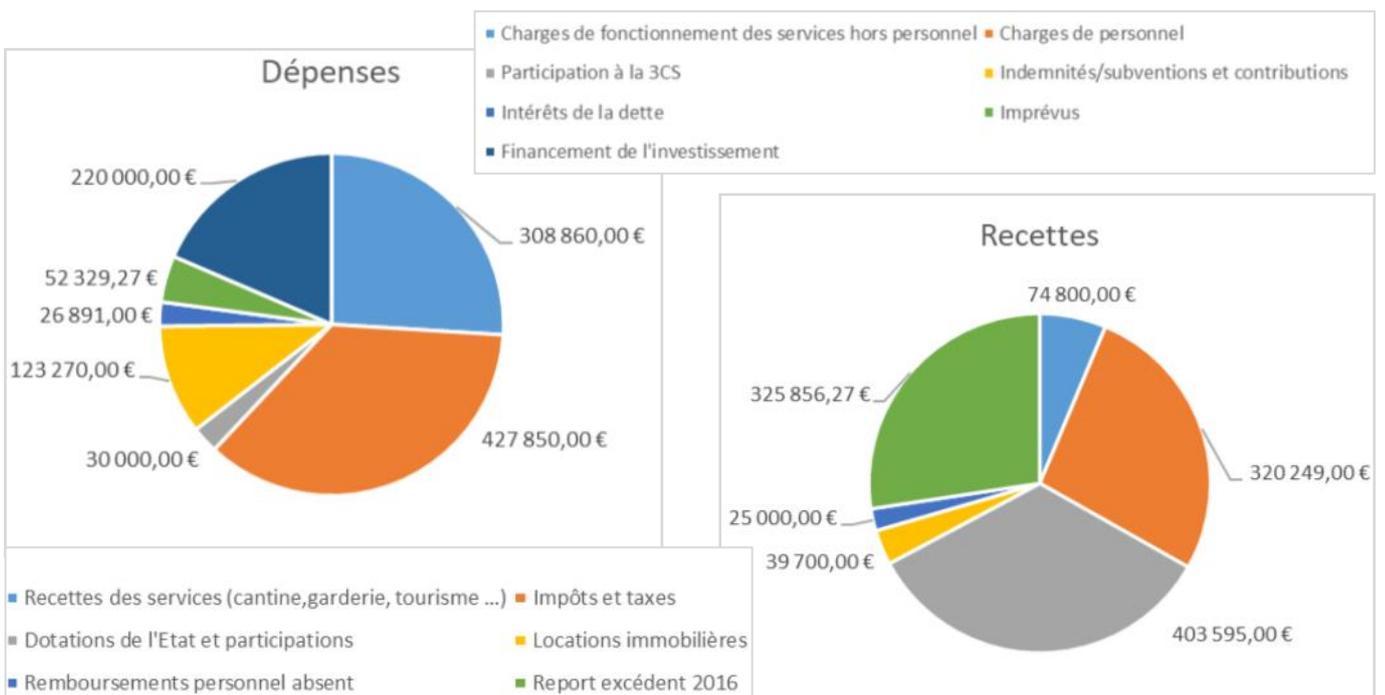


Données nationales - Strate : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (intercommunalité à fiscalité unique)

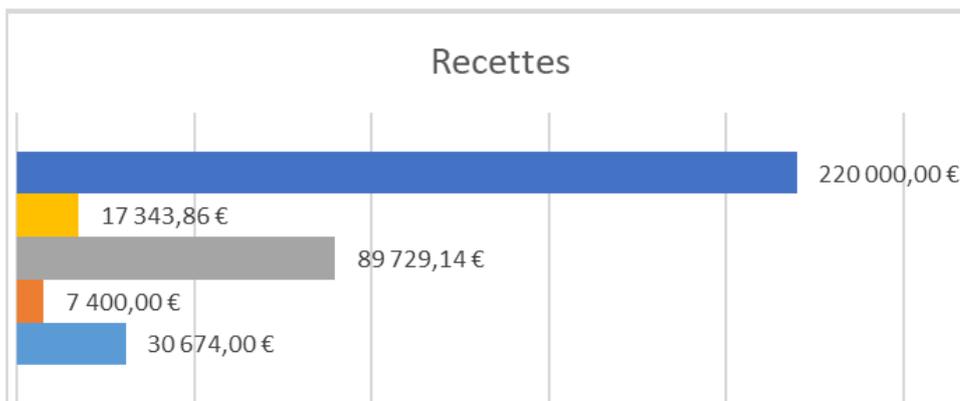


TH : taxe d'habitation
TFB : taxe foncière sur les propriétés bâties
TFNB : La taxe foncière sur les propriétés non bâties

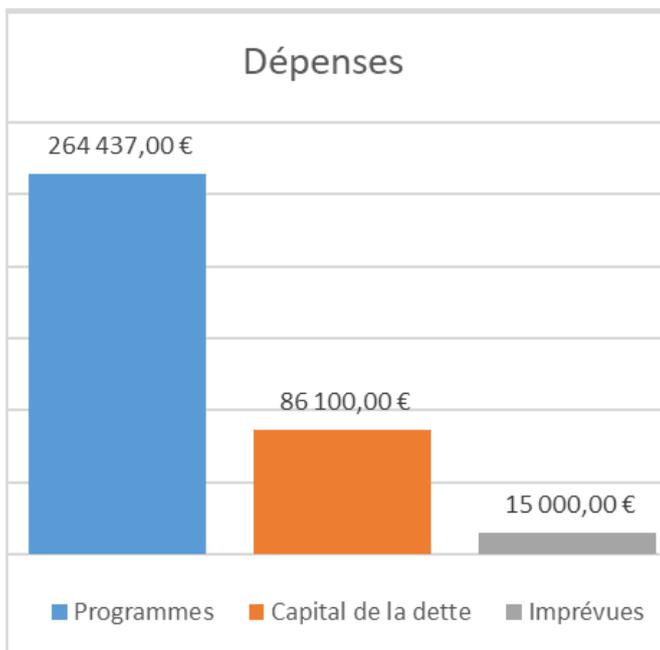
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 / LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



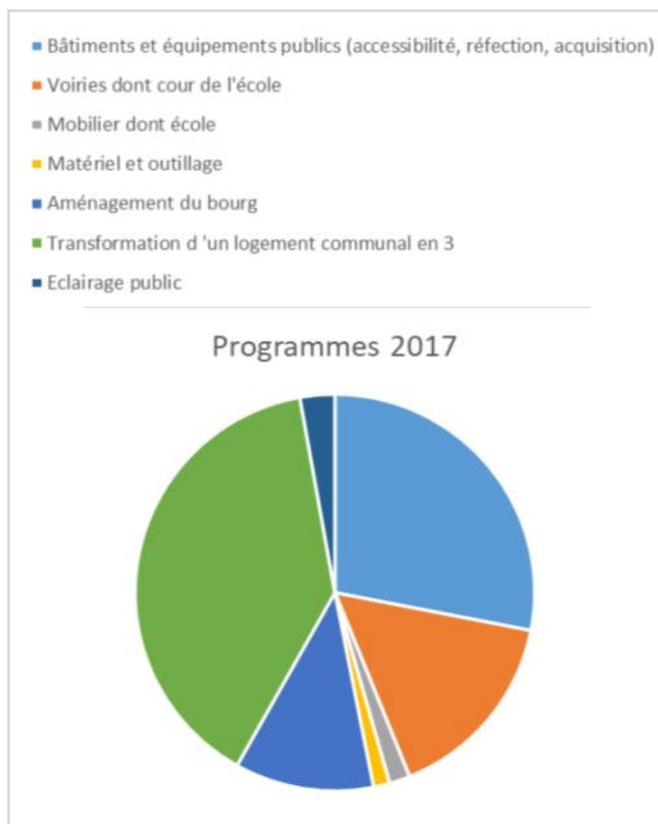
BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT



- Autofinancement 2017
- Report excédent fonctionnement 2016
- Subventions
- Report excédent investissement 2016
- Remboursement Tva /Etat



- Programmes
- Capital de la dette
- Imprévues



VOTE DU TAUX DES TAXES 2017 : TAUX INCHANGÉS

Taxe d'habitation : 5.81 %

Foncier non bâti : 76,68 %

Foncier bâti : 23,11 %

DES AMÉNAGEMENTS POUR ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE BOURG

Le projet d'Aménagement du bourg se poursuit avec l'accompagnement d'un maître d'œuvre, Paysagiste concepteur. 2018 devrait permettre de positionner l'opération sur des dispositifs de financement spécifiques Etat/Région/Département. Il est bon de rappeler que ce projet s'appuie sur une étude diagnostic du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Tarn. Ce service peut également accompagner les particuliers sur leurs projets de construction, réhabilitation ou extension par des conseils gratuits. Permanence sur RDV Thématique architecture/paysage – CAUE.

Prendre rendez-vous avec un conseiller : 05 63 60 16 70.

Thèmes abordés : implantation, volumes, aménagement, relations à l'extérieur, ... Permanences à Albi tous les matins. Permanence téléphonique Thématique énergie .

Contacteur un conseiller énergie : 05 63 60 16 80. Par téléphone, tous les matins du lundi

au vendredi de 9h à 12h.

Thèmes abordés : isolation, ventilation, mode de chauffage, aides financières, ...

L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.



L'ACCESSIBILITÉ À MONESTIÉS

La commune compte de nombreux bâtiments et a dû pour chacun d'eux questionner l'accessibilité pour le public porteur de handicap.

La Mairie par exemple est accessible sur ses espaces en rez-de-chaussée pour la délivrance de l'ensemble des prestations.

Pour une majorité des bâtiments et équipements, seuls les espaces de stationnement restent à améliorer. Ce point est notamment étudié par le maître d'œuvre retenu sur le projet d'aménagement du bourg lancé en 2017.

A noter qu'une dérogation avait été obtenue dès 09/2014 pour impossibilité technique et financière pour le Musée Bajen Vega.

Enfin, pour certains sites, des dossiers Ad'Ap (travaux d'accessibilité) ont été déposés auprès des services de l'Etat pour programmer des travaux de mise en accessibilité dans les trois ans. Citons entre autres la Chapelle Saint Jacques, le groupe scolaire, les toilettes publiques.

Pour ces deux derniers dossiers, la commune a confié le diagnostic à un prestataire extérieur choisi lors d'une commande groupée lancée par la 3CS. Des travaux sur les cheminements, les stationnements et les sanitaires seront réalisés.

DISTRIBUTION DE CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS À MONESTIÉS



Service de Collecte des déchets – 05 63 80 50 40
collecte.om@3c-s.fr -- www.carmausin-segala.fr

Afin d'étendre la collecte de proximité, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a lancé une campagne de dotation de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers résiduels et la collecte sélective sur les communes de son territoire.

La commune de Monestiés a mené la distribution sur deux week-end les 20 – 21 octobre et les 3 – 4 novembre. Les secteurs dotés de containers collectifs et les habitants de l'intérieur de la Cité médiévale n'étaient pas concernés.

Sur les 6 ½ journées, près de 980 conteneurs ont été donnés soit plus de 490 conventions signées.

Les commerces et services seront traités ultérieurement. Le service de la 3CS travaille actuellement sur le dossier.

NUIT MAGIQUE...

Au delà des économies et de la dimension écologique qu'apporte l'extinction nocturne, les Monestiésains et Monestiésains ont pu re-découvrir la magie d'observer le ciel habité de ses étoiles et de ses planètes, sans lumière artificielle.

Le 7 avril, après une présentation-échanges animée par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides et son service CEP, les participants ont déambulé dans le village à la lueur des lanternes puis se sont initiés au light painting avec Jérôme Miquel.

Enfin, Emmanuel Pellegrin et Christopher Baillet du planétarium de Monredon-Labessonnie n'ont pas eu de mal à rallumer notre fascination des étoiles en nous guidant dans le monde céleste.



SENS DE CIRCULATION

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité en sa séance du 15 juin 2017, afin d'améliorer la sécurité, de modifier les règles de circulation sur deux points du cœur de bourg.

Le pont de Candèze ne peut être désormais emprunté que pour sortir de la Cité et non pour y entrer.

Les véhicules peuvent se rendre au camping par la rue du 11 novembre mais doivent emprunter le pont de Groc ou l'allée des Platanes pour rejoindre le cœur de bourg.

Le sens unique sur cet ouvrage évitera les « face-à-face » en milieu de pont par manque de visibilité et une traversée plus sereine pour les piétons.

Par ailleurs, l'entrée dans la Cité par la rue Jean Jaurès de la place de Groc n'est plus possible. L'étréoussse de cette voie et le manque de visibilité ont motivé ce choix pour cette seule partie de rue.

Enfin, une limitation du stationnement intramuros sur la cité sera étudiée en concertation avec les habitants afin de préserver la déambulation piétonne des visiteurs et valoriser le cachet du centre médiéval.

COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, les commémorations du 8 mai et du 11 novembre ont réuni toutes les générations pour veiller au devoir de mémoire.



MONESTIÉS, UNE DES COMMUNES LES PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIE



Jeudi 9 novembre, une vingtaine de communes du pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides se sont réunies à Valdériès pour faire le point sur les économies générées grâce aux actions menées dans le cadre du Conseil en énergie partagé.

Entre 2013 et 2016, ce sont 31% de consommation énergétique en moins sur le patrimoine de la commune de Mouzieys Panens, 24% à Monestiés, 21% à Le Ségur et Rosières.

Depuis 2012 grâce au soutien de l'Ademe, ces communes mutualisent une compétence technique sur l'énergie. Ce conseiller réalise de nombreuses visites du patrimoine communal, analyse les factures, devis ou projet de rénovation pour identifier les économies d'énergie qu'il est possible de réaliser avec un investissement modeste.

Cette soirée s'est conclue avec la remise de récompenses pour les communes les plus avancées dont Mouzieys Panens, Monestiés et Le Ségur qui figurent en tête.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : 2^{ÈME} TOUR - 7 MAI 2017

	Inscrits	Votants	Nuls	Blancs	Exprimés	Emmanuel Macron	Marine Le Pen
Bureau Monestiés	656	545	26	55	464	279	185
Bureau Canitrot	359	300	18	29	253	157	96
Total	1015	845	44	84	717	436	281

ELECTIONS LEGISLATIVES : 2^{ÈME} TOUR - 18 JUIN 2017

	Inscrits	Votants	Nuls	Blancs	Exprimés	M-Christine Verdier Jouglas	Doriane Albarao
Bureau Monestiés	657	346	22	34	290	198	92
Bureau Canitrot	359	212	9	23	180	120	60
Total	1016	558	31	57	470	318	152

LA MÉDIATHÈQUE "MON.LIVRE"

La médiathèque municipale « Mon.Livre » propose à tous les habitants de Monestiés et des alentours un service gratuit permettant l'accès à la culture. Gérée et animée par une équipe dynamique composée d'agents municipaux et d'une dizaine de bénévoles, elle met gratuitement à disposition du public des collections modernes et actualisées, composées de plus de 4800 livres, près de 1400 CD et 170 DVD pour les adultes et pour la jeunesse, le tout régulièrement renouvelé et comprenant bon nombre de nouveautés. La médiathèque est aussi un lieu de vie pour se rencontrer et créer du lien. Pour cela des animations régulières sont organisées et touchent un public varié : contes pour les plus jeunes et accueils privilégiés réservés aux collectivités :

- accueil mensuel des résidents de l'Ehpad Plaisance autour d'un goûter avec prêts de documents et animations
 - accueils trimestriels des classes de Monestiés, Virac, Salles, Laparrouquial, le Ségur ainsi que la nouvelle école Blaye – Taix – Labastide Gabausse soit 250 enfants accueillis avec animations et prêts de livres pour chaque classe
- mise à disposition des locaux pour le Relais des Assistantes Maternelles qui propose un temps d'éveil aux tout-petits, moment privilégié pour les assistantes maternelles le 1^{er} lundi et le 3^{ème} mardi de chaque mois.

Depuis le mois de mars, le réseau des médiathèques Pampelonne, Valdériès, Le Garric, St Benoit de Carmaux et Monestiés – a ouvert son portail « D'Lire & plus ». Ainsi, les collections des 5 médiathèques sont accessibles gratuitement aux adhérents du réseau.

Les ouvrages réservés sont mis à disposition de l'adhérent dans la médiathèque de son choix.



www.mediatheques.dlireetplus.fr

Autre nouveauté, l'ouverture de créneaux complémentaires grâce à l'arrivée dans l'équipe de la médiathèque de Muriel et Cathy, agents de la commune : lundi 16h30-19h / mercredi 10h-12h et 14h-17h / jeudi 16h30-18h30 / vendredi 16h-19h / samedi 10h-12h.

La Médiathèque est toutefois fermée jusqu'à fin janvier pour cause de travaux. La date de sa réouverture vous sera communiquée au plus tôt.

Médiathèque municipale « Mon.Livre » Monestiés
8 rue Jean Jaurès / 05 63 38 07 72 / mon.livre@orange.fr

TOURISME : SAISON EN DEMI-TEINTE

Le village et ses sites ont connu une baisse de fréquentation autour de 13%, malgré une thématique autour du divertissement et des vacances qui a plu. En effet, le parcours éphémère conçu à partir de photos du fonds Malphettes sur les vacances des familles de mineurs a donné le sourire et rappelé bien des souvenirs. Les recettes de ces activités n'ont toutefois diminué que de 6% grâce aux bons résultats du camping, de la boutique notamment.

En 2018, la commune s'inscrit de nouveau dans le programme culturel départemental autour de la thématique retenue, le « patrimoine au delà des façades ». La définition suggérée « de ce que l'on hérite et ce que l'on transmet » nous autorise un traitement classique à la Chapelle Saint Jacques avec une exposition sur les restaurations de l'ensemble statuaire et un traitement plus décalé pour le village et au Musée autour de la cuisine, patrimoine populaire et familial. Ce sujet vous parle, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de travail pour imaginer des actions et animations en 2018 : prochaine réunion le vendredi 12 janvier à 18h à la mairie. Pour la saison 2018 qui débutera le 31 mars, les travaux de mise en accessibilité de la Chapelle Saint Jacques seront achevés avec la création d'un parvis et d'une rampe.

Enfin, le site internet www.tourisme-monesties.fr fera peau neuve et intégrera des rubriques « Mairie » pour faciliter les e-demarches.



ACCUEIL DES NOUVEAUX-ELLES « MONESTIÉSAINS-ES »

La mairie renouvelle le 30 mars 2018 à l'occasion de la réouverture de la Chapelle Saint Jacques et du Musée Bajen-Vega, l'accueil des nouveaux habitants de Monestiés. Au programme : découverte du village, de ses acteurs associatifs et professionnels, de son histoire et de ses sites patrimoniaux. Vous habitez Monestiés depuis moins de trois ans ; merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 63 80 14 00 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante mairie-monesties@orange.fr afin que vos coordonnées soient recueillies.

Bienvenue à Monestiés !

EQUIPE ENSEIGNANTE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'école compte toujours trois postes et demi. Le demi-poste supplémentaire fonctionne sur les temps de l'après-midi, correspondant aux temps d'enseignement bilingue.

L'équipe enseignante reste inchangée: Mme NED-JARI est toujours directrice de l'école et a en charge la classe de maternelle, auprès d'Alexandra DEGAS, ATSEM de la classe et responsable de la garderie. Mme MAZARS enseigne en classe de cycle 3, Mr GINÉSTET enseigne à trois quart temps sur la classe de cycle 2 et Mme GUIRAL y enseigne à quart temps et à mi-temps en classe bilingue.

A ce jour, 74 élèves sont inscrits à l'école. Les rythmes scolaires sont modifiés pour cette rentrée scolaire, les temps d'enseignement étant désormais répartis sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il n'y a donc plus de NAP ni de classe le mercredi matin.

PROJETS PÉDAGOGIQUES



L'école de Monestiés appartient toujours au Réseau d'écoles Rurales de Salles-sur-Cérou. Les projets pédagogiques sont différents selon les cycles :

- cycle 1 : travail sur l'expression orale et l'expression corporelle.
- CE2 et cycle 3 : travail sur les énergies.

Chaque classe assistera à deux spectacles dans l'année, dans le cadre de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques).

Dans le domaine sportif, cette année, une rencontre BAS (Athlétisme) a eu lieu le 20 octobre pour les classes de cycle 2 et 3. Pour ces mêmes élèves, d'autres rencontres sportives entre les classes du réseau seront organisées, en fin d'année scolaire (vélo, orientation).

Pour les élèves de cycle 1, une rencontre est prévue le 1^{er} décembre sur le thème de l'oral (raconter une histoire, expliquer une règle de jeu, une recette de



Effectifs de rentrée et organisation pédagogique

74 élèves sont actuellement inscrits à l'école.

PS	MS	GS	CP	total
6	7	11	8	74 dont 7 en occitan
CE1	CE2	CM1	CM2	
8	7 dont 2 en occitan	12	15 dont 5 en occitan	

cuisine), et en dernière période sur le thème de la danse.

Dans le domaine sportif également, les élèves, à partir du CP, se rendront à la piscine de Carmaux, au cours des mois de mai et juin (10 séances prévues).

En ce qui concerne les sorties culturelles et pédagogiques, la classe de cycle 1 a effectué une sortie au musée Soulages le 5 octobre pour y visiter une exposition temporaire d'Alexander Calder. Un projet sur l'origine des aliments amènera les élèves de cette même classe à visiter une ferme pédagogique au cours de la dernière période de l'année scolaire.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont, à ce jour, participé à deux sorties pédagogiques et culturelles dans le cadre du projet sur les énergies : ils se sont rendus le 28 septembre au musée de la Mine à Cagnac, et le 19 octobre, au musée du Saut du Tarn, à Saint-Juéry.

Les élèves de CM1 et CM2 ont également bénéficié d'un spectacle conté intitulé « Lettre à Baptiste », toujours au musée de la Mine.

Par ailleurs, la classe de cycle 3 a mené un projet en collaboration avec Mme MALBY autour du 11 novembre sur le thème du sport pendant la grande guerre.



NAISSANCES

Le 6 janvier 2017 :	Yanis HERRY	Maraval
Le 20 janvier 2017 :	Noah MACHU	11 route de Carmaux
Le 9 février 2017 :	Noah LOPEZ	7 Le Vic
Le 24 février 2017 :	Théodoor BOUYSSIERE	17 route du Vic
Le 24 avril 2017 :	Lenna SMITH	Raynaudes
Le 7 mai 2017 :	Alma DEDIEU	1 impasse du Terrier
Le 23 juillet 2017 :	Myla GLUCHOWSKI	Puech Gombert
Le 20 octobre 2017 :	Lorenzo KOSINSKI	6 chemin de La Coste

MARIAGES :

Le 29 décembre 2016 :	Jérôme ROUX et Sylvie DARMILLI	1 impasse des Bouscaillades
Le 28 janvier 2017 :	Pascal PELLE et Carine COTTÉ	La Jouvenate
Le 8 juillet 2017 :	Julien BONTE et Patricia PONS	11 chemin de La Coste

DÉCÈS :

Le 8 novembre 2016 :	Jacques GREGE	78 ans	4 impasse de La Roucarié
Le 10 février 2017 :	Georges CLUZEL	92 ans	Raynaudes
Le 14 février 2017 :	Janine RODRIGUEZ née CARREL	78 ans	20 avenue de la Résistance
Le 26 février 2017 :	Daniel LANG	69 ans	23 rue Jean Jaurès
Le 12 avril 2017 :	Cécile DUDZIAK née MAGNÉ	97 ans	6 chemin Riou del Bosc
Le 24 juin 2017 :	Gilbert RAYNAL	88 ans	6 chemin de Gironne
Le 22 août 2017 :	Louis SERRES	78 ans	42 avenue de la Résistance
Le 2 septembre 2017 :	Jacqueline ZENER	58 ans	2 rue de La Treille
Le 13 septembre 2017 :	Ginette GLEIZES née RAYNAUD	81 ans	12 Lices de l'Est
Le 1 ^{er} octobre 2017 :	Christine SOUQUIERES	50 ans	21 route de Carmaux
Le 9 novembre 2017 :	Christian LACOMBE	65 ans	20 impasse Cadillac
Le 28 novembre 2017 :	Renée RIVIERE née CADILLAC	72 ans	4 chemin de la Vayssière
Le 8 décembre 2017 :	GISTAU Noël	80 ans	30 Lices de l'Est
Le 16 novembre 2016 :	Gabriel TROUCHE	95 ans	Maison de retraite
Le 13 décembre 2016 :	Paule ALOUSQUE née VERDIER	87 ans	Maison de retraite
Le 3 janvier 2017 :	Robert OLIVIÉ	96 ans	Maison de retraite
Le 11 janvier 2017 :	Roger MALET	82 ans	Maison de retraite
Le 13 janvier 2017 :	Jésuse VALETTE née FERNANDEZ	96 ans	Maison de retraite
Le 17 janvier 2017 :	Achille MARKEY	91 ans	Maison de retraite
Le 30 janvier 2017 :	Simone BARRÈS née PUECH	94 ans	Maison de retraite
Le 10 février 2017 :	Gérard CUSSAC	87 ans	Maison de retraite
Le 19 février 2017 :	Aimé COUTHOUPLY-CABROL	79 ans	Maison de retraite
Le 5 mars 2017 :	Carmen PRADINES née NASARRE	93 ans	Maison de retraite
Le 16 mars 2017 :	Marie GARCIA née GARCIA	101 ans	Maison de retraite
Le 2 mai 2017 :	Colette ESTIVALS née GINESTET	84 ans	Maison de retraite
Le 17 mai 2017 :	Marthe ROUTABOUL née AUGUY	93 ans	Maison de retraite
Le 31 mai 2017 :	Maria ANDRIEU née GRANIER	96 ans	Maison de retraite
Le 16 juin 2017 :	Henriette PAGÉS née BRETOU	94 ans	Maison de retraite
Le 19 juin 2017 :	Fernande CATHALA née LAUBIÈS	95 ans	Maison de retraite
Le 24 juin 2017 :	Lucien DELVALLEZ	98 ans	Maison de retraite
Le 22 juillet 2017 :	Maria ASTIÉ née AURIOL	96 ans	Maison de retraite
Le 15 août 2017 :	Janina MERCADIER née STAWIERZ	90 ans	Maison de retraite
Le 16 août 2017 :	Rolande ASSIÉ née RAYNAL	86 ans	Maison de retraite
Le 20 août 2017 :	Simone BOUSQUET née BOUZAT	84 ans	Maison de retraite
Le 11 septembre 2017 :	Elise ROUVE née COGNARD	89 ans	Maison de retraite
Le 3 octobre 2017 :	Francine FANJUL née PALAZY	86 ans	Maison de retraite
Le 9 novembre 2017 :	Nelly DRINCJAN	88 ans	Maison de retraite
Le 8 décembre 2017 :	ROBERT Raymond	92 ans	Maison de retraite

Évènements

EN 2017 ET 2018 AVEC LA SCÈNE NATIONALE D'ALBI

Depuis plusieurs saisons, grâce au partenariat avec la Scène Nationale, Monestiés accueille des spectacles présentés sur Albi.

Dans ce cadre, le village a pu proposer à un public curieux et éclectique dans ses choix : du théâtre avec « Le voyage en Uruguay » en janvier, un concert avec le chœur masculin « Vox Bigerri » en avril, puis en juin, le cirque Hirsute avec « les Butors », spectacle acrobatique et burlesque qui a séduit les familles, et enfin, en novembre, le concert de Bernardo Sandoval devant plus de deux cents spectateurs.



En 2018, la programmation reprend le 16 mars à 20h30 à la salle des fêtes avec « Fourberies », pièce classique de Molière revisitée.

Puis le 1er avril à 17h à la salle des fêtes, après le succès de leur premier spectacle Prends-en de la graine accueilli en 2016, la compagnie des Plumés revient avec son nouvel opus tout aussi décalé « Voler dans les plumes ». La réservation sera conseillée...

MONESTIÉS, RICHE DE SES ASSOCIATIONS

La vie associative de Monestiés est avant tout synonyme de « richesse ».

En effet, notre tissu associatif propose des activités diverses et variées qui s'adressent à un large public.

Toutes les associations, de par leurs actions allant entre autres, du repas de quartier, au maintien à domicile

en passant par les fêtes du village, contribuent de façon irremplaçable au maintien et au renforcement du lien social dans le village. Elles participent à faire de la commune un lieu où il fait bon vivre, animé, convivial, riche de possibilité où chacun peut s'exprimer. Elles sont partie intégrante de la vie locale.



**EXTRAIT DE
LA VIE
ASSOCIATIVE
DU VILLAGE**

